CATALOGUE DES FORMATIONS 2018

CAPEB
L'Artisanat du Bâtiment
Deux-Sèvres

FORMATIONS PROFESSIONNELLES DU BÂTIMENT

UN BESOIN PRÉCIS OU UN PROJET DE FORMATION NON DÉFINI ?
UNE FORMATION URGENTE OU UN PROJET À MOYEN TERME ?

Vous conseiller pour réussir c'est notre mission…

…5 ÉTAPES

1. Je contacte mon correspondant local et lui expose mes besoins et mes questions
   Cindie ALBERT
   c.albert@capeb79.fr
   05 49 24 31 59
2. Mon correspondant répond à l'ensemble de mes questions et me conseille sur la (les) formation(s) qui correspond(ent) à mes besoins et à ceux de mes salariés
3. Il monte avec moi le plan de formation et m'aide à faire le choix parmi tous les organismes de formation
4. Il recherche pour moi et me propose les financements les plus avantageux
5. Il m'accompagne jusqu'à la notification d'accord de prise en charge de Constructys ou du FAFCEA

Une démarche simple pour former mes salariés et me former

AYEZ TOUTES LES CLÉS EN MAIN POUR DÉCIDER

- Quelles compétences développer pour vous et vos salariés ?
- Quelle formation choisir ?
- Quel organisme de formation privilégier ?
- Comment planifier la formation ?...

BÉNÉFICIEZ DES MEILLEURS FINANCEMENTS

Votre correspondant local mobilise le dispositif de formation le plus avantageux en matière de financement, pour un reste à payer quasiment nul pour votre entreprise.

GAGNEZ DU TEMPS

Fini la paperasse ! Votre correspondant local gère le montage administratif et financier de votre dossier. Transmettez-lui simplement les justificatifs dont il aura besoin.

Pour un conseil personnalisé, contactez votre correspondant local afin d'étudier au mieux vos besoins en formation.

CONSTRUCTYS
OPCA de la Construction

FAFCEA
Fonds d'Assurance Formation des Chefs d'Entreprise Artisanale

Cindie ALBERT
c.albert@capeb79.fr
05 49 24 31 59

SOMMAIRE

P.4 MAINTENIR ET DÉVELOPPER SES SAVOIR-FAIRE

P.4 MAÇONNERIE / CARRELAGE

P.4 TRAVAUX PUBLICS

P.5 CHARPENTE / MENUISERIE / COUVERTURE / AGENCEMENT

P.6 ÉLECTRICITÉ PLOMBERIE / CHAUFFAGE

P.7 RÉPONDRE AU MARCHÉ DE LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

P.8 ADAPTER LES LOGEMENTS

P.9 GÉRER SON ENTREPRISE

P10 MANAGER SON ÉQUIPE

P.10 PROMOUVOIR SES COMPÉTENCES

P.11 ASSURER LA SÉCURITÉ SUR LE CHANTIER

Nombreuses de nos formations sont prises en charge intégralement par les fonds de formation

POUR TOUT RENSEIGNEMENT CONTACTEZ

Cindie ALBERT
c.albert@capeb79.fr - 05 49 24 31 59
www.capeb-deuxsevres.fr

Que de bonnes raisons de se former !
Et vous, quelle sera la vôtre ?

Maîtrise des savoir-faire incontournables

Lors d'une période où je constatais une baisse de notre activité, 3 de mes salariés sont partis en formation. En plus de faire monter en compétences mes collaborateurs, cela a permis d'alléger les charges de mon entreprise car l'intégralité de la formation a été financée par Constructys.

Patrick, maçon - 7 salariés

MAÇONNERIE CARRELAGE

TECHNIQUE DE MISE EN ŒUVRE DU CHAUX-CHANVRE DANS LE BATIMENT — 1 J

OBJECTIF : Réaliser un enduit Chaux-Chanvre manuel, un enduit de finition sur un enduit Chaux-Chanvre, une dalle en Chaux-Chanvre, un mur banché en Chaux-Chanvre selon les contraintes du chantier et dans le respect de la réglementation en vigueur

Dates : le 01/07 à la CAPEB 86

PRAXIBAT : ÉTANCHÉITE A L'AIR — 3 J

OBJECTIF :
- ✓ Identifier les points clés pour réaliser un bâti performant,
- ✓ Gérer les interfaces et l'étanchéité à l'air,
- ✓ Contrôler et corriger les performances du bâtiment.

Dates : Du 30/01 au 01/02 (Royan)

INSTALLER UN SYSTÈME DE RECUPERATION D'EAU DE PLUIE — 2 J

OBJECTIF :
- ✓ Connaître le contexte réglementaire pour la récupération des eaux de pluies
- ✓ Analyser le terrain et mettre en place un système de production efficace de récupération des eaux
- ✓ Accompagner les clients dans les démarches administratives pour obtenir des aides de l'Etat

Dates : 01-02/03 (Saintes)

TRAVAUX PUBLICS

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF — 2 J

OBJECTIF :
- ✓ Connaître les textes réglementaires applicables à l'assainissement non collectif,
- ✓ Maîtriser le fonctionnement des différents types de filières d'assainissement non collectif, présentes sur le marché,
- ✓ Choisir la filière adaptée, la mettre en œuvre et l'entretenir dans le respect des guides d'utilisation.

Dates : les 17 et 18/01 CAPEB 17 Saintes

CHARPENTE MENUISERIE COUVERTURE AGENCEMENT

ISOLATION THERMIQUE PAR L'EXTÉRIEUR : SYSTÈME AVEC BARDAGE BOIS — 2 J

OBJECTIF :

- ✓ Isoler pour réduire la consommation énergétique d'une maison ancienne, sans entreprendre de travaux lourds à l'intérieur, sans perdre de surface habitable.
- ✓ Répondre aux besoins d'un client pour une construction neuve RT 2012 avec isolation par l'extérieur.
- ✓ Être capable de prescrire la solution ITE la mieux adaptée aux besoins de votre client

Dates : les 29-30/01 au CRER (La Crèche)

FEEBât MENUISERIES — 2 J

OBJECTIF :

- ✓ Choisir et dimensionner une menuiserie extérieure - Organiser la mise en œuvre
- ✓ Savoir contrôler sa réalisation
- ✓ Conseiller son client sur l'entretien des menuiseries

Dates : les 10-11/02 CAPEB79

MISE EN ŒUVRE DES MENUISERIES EXTERIEURES — 2 J

OBJECTIF : Donner au participant les compétences nécessaires à la mise en œuvre des menuiseries extérieures

Dates : les 05-06/02 au Campus de Métiers de Parthenay

APPREHENDER LES DIFFERENTES PATHOLOGIES DU SECOND OEUVRE — 2 J

OBJECTIF :

- ✓ Être capable d'appréhender la pathologie du bâtiment
- ✓ Identifier les pathologies spécifiques au second œuvre : Les sols, les plâtreries, l'eau ou les menuiseries
- ✓ Appréhender le vocabulaire propre aux pathologies du bâtiment dans le second œuvre

Dates : Les 15-16/03 au Campus de Métiers de Parthenay

MISE EN ŒUVRE DE TERRASSE BOIS — 2 J

OBJECTIF : Acquérir les compétences à la mise en place des terrasses bois et de finitions dans le respect des consignes et du plan de pose

Dates : les 09-10 /04 CMA Parthenay

ENTOURAGE DE CHEMINÉES SUR TUILES MÉCANIQUES — 2 J

OBJECTIF : Effectuer le façonnage et l'entourage de cheminées sur tuiles mécaniques afin qu'elles soient étanches.

Dates : 1er trimestre 2018 – BTPCFA 86

ÉLECTRICITÉ

MISE EN SÉCURITÉ DES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES — 1 J

OBJECTIF :

Être capable d'analyser l'état de l'installation électrique d'un logement et d'effectuer les travaux nécessaires pour assurer la sécurité des personnes et la conservation des biens.

Dates : 26/01 CM Parthenay

RECYCLAGE HABILITATION ÉLECTRIQUE - PERSONNEL ELECTRICIEN — 2 J

OBJECTIF :

Recycler l'habilitation électrique pour travailler ou intervenir sur des installations en basse tension

Important: Il est fortement recommandé de recycler votre habilitation tous les 3 ans car le matériel évolue, des mises à jour sont faites sur la réglementation et des rappels sur certains procédés sont nécessaires

Dates : 21-22/06 CM Parthenay

PRAXIBAT - METTRE EN ŒUVRE UNE VENTILATION PERFORMANTE — 3 J

OBJECTIF :

Recycler l'habilitation électrique pour travailler ou intervenir sur des installations en basse tension

Dates : 21-22/06 CM Parthenay

PLOMBERIE CHAUFFAGE

TECHNIQUES PROFESSIONNEL GAZ — 2 J

OBJECTIF :

- ✓ Mettre en pratique les bases techniques et réglementaires indispensables à la bonne réalisation d'une installation intérieure de gaz.
- ✓ Appréhendez le passage de la validation des connaissances telle qu'elle est définie dans le dispositif qualité de la convention PG

Dates : 20-21/03 CAPEB 79

MAINTENANCE DE CHAUDIERES FIOUL — 3 J

En partenariat avec la CMA

OBJECTIF :

- ✓ Mettre en service, régler une chaudière fioul
- ✓ Comprendre le fonctionnement d'un brûleur
- ✓ Savoir dépanner un brûleur

Dates : Du 05 AU 07/03 CMA Parthenay

MAINTENANCE CHAUDIERES GAZ MURALES ET AU SOL — 2 J

En partenariat avec la CMA

OBJECTIF :

- ✓ Mettre en service, régler une chaudière gaz
- ✓ Comprendre le fonctionnement d'un brûleur
- ✓ Savoir dépanner et régler un brûleur gaz

Dates : 26 et 27/02 BTPCFA 86

ENTRETIEN ET DÉPANNAGE DES CHAUDIÈRES GAZ ET FIOUL — 3 J

OBJECTIF :

- ✓ Être capable d'intervenir en situation de dépannage, tout type de chaudière gaz murale.
- ✓ Être capable de dépanner un brûleur fioul.

Dates : 01-02/03 au BTPCFA 86
26-27/02 BTPCFA 86

PRÉPARATION À L'ATTESTATION DE LA MANIPULATION DES FLUIDES FRIGORIGÈNES — 5 J

OBJECTIF :

Être capable de réaliser le contrôle d'étanchéité, la maintenance, l'entretien, la mise en service, la récupération des fluides frigorigènes de tous les équipements de réfrigération, de climatisation, de pompe à chaleur et connaître la règlementation sur les fluides.

Dates : du 5 au 19/03 CAPEB 79

Que de bonnes raisons de se former ! Et vous, quelle sera la vôtre ?

Fidélisation de vos collaborateurs et extension des activités de votre entreprise

Dès que nous en avons la possibilité et le besoin, nous formons nos salariés. Ils développent de nouvelles compétences et sur le terrain nous les ressentons par la suite plus motivés, plus impliqués. En misant sur la formation, nous misons directement sur les performances de notre entreprise.

Paul, plombier chauffagiste - 4 salariés

La rénovation énergétique des bâtiments, ça ne se fait pas «comme par magie» ça s'apprend!

RGE

FEE BAT RENOVE : Devenir responsable technique en rénovation énergétique des logements — 3 J

OBJECTIF :

- Comprendre le fonctionnement énergétique d'un bâtiment dans le contexte du « PREH ».
- Connaître les principales technologies clés, les différentes solutions d'amélioration de la performance énergétique d'un bâtiment, leur interfaces.
- Dans le cadre d'une approche globale, savoir appréhender et expliquer le projet de rénovation énergétique, en interprétant une évaluation énergétique.

Dates : Du 06 au 08/02 à la CAPEB 79
du 14 au 16/05 CMA Parthenay

FEE BAT LOGICIEL : Utiliser efficacement un logiciel sur la performance énergétique — 1 J

OBJECTIF :

- Réaliser et proposer aux clients, une évaluation thermique et énergétique de leur logement à l'aide du logiciel

Dates : le 06/07 à la CAPEB79

RGE

CHAUFFE EAU SOLAIRE INDIVIDUEL — 3 J

OBJECTIF :

- Acquérir les compétences pour proposer et installer un CESI d'une façon autonome, selon le cahier des charges QUALISOL/QUALIT'en R.
- Connaitre les critères de dimensionnement d'une installation solaire.
- Appréhender le solaire dans le contexte des énergies renouvelables et de la réglementation.

Dates : Du 6 au 08/02 au CRER
Du 15 au 17/05 au CRER

RGE

CHAUFFAGE DOMESTIQUE AU BOIS [MODULE EAU] — 3 J

OBJECTIF :

- Connaître et savoir expliquer à un client le contexte environnemental, réglementaire et technique du bois ainsi que les différentes étapes de mise en œuvre d'un appareil à bois hydraulique
- Savoir calculer les besoins de chauffage et proposer l'installation adaptée aux besoins du client
- Savoir dimensionner et réaliser une installation en fonction des différents paramètres du bâtiment
- Savoir réaliser la mise en service, l'entretien et la maintenance préventive, diagnostiquer une panne et réaliser la programmation de la régulation
- Connaître les risques et travailler en sécurité

Dates : du 13 au 15/02 au CRER,
du 03 au 05/04 au CRER

RGE

CHAUFFAGE AU BOIS DOMESTIQUE [MODULE Air] — 3 J

OBJECTIF :

- Connaître et savoir expliquer à un client le contexte environnemental, réglementaire et technique du bois ainsi que les différentes étapes de mise en œuvre d'un appareil à bois indépendant
- Savoir calculer les besoins de chauffage et proposer l'appareil adapté en fonction des usages du client
- Maîtriser la conception d'une installation de fumisterie, l'installation du conduit et de l'appareil
- Savoir réaliser la mise en service, l'entretien et la maintenance préventive, diagnostiquer une panne
- Connaître les risques et travailler en sécurité

Dates : du 30/01au 01/02 CRER
du 10 au 12/04 CRER

RGE

POMPE A CHALEUR — 5 J

OBJECTIF :

- Connaître et savoir expliquer à un client le contexte environnemental, réglementaire et technique de la pompe à chaleur ainsi que les différentes étapes administratives de mise en œuvre
- Savoir calculer les déperditions d'un bâtiment pour les besoins d'ECS et de chauffage
- Savoir dimensionner et réaliser une installation en fonction des différents paramètres du bâtiment
- Connaître les points clés des différents systèmes
- Savoir réaliser la mise en service, les réglages et la maintenance préventive, diagnostiquer une panne et identifier les paramètres de bon fonctionnement
- Connaître les risques et travailler en sécurité

Dates : Les 10-11-12-16-17/01 CAPEB17 Saintes et en CAPEB 16
Les 12-13/03, 21-22-23/03 CMA Parthenay

RGE

INSTALLATION PHOTOVOLTAÏQUE [MENTION ELEC] — 3 J

OBJECTIF :

- Acquérir les connaissances relatives à la réglementation sur la production électrique et les compétences sur les principes d'utilisation et d'installation de capteurs solaires photovoltaïques.

Dates : Du 13 au 15/02 au CRER

RENO EXPERT : — 11 J

OBJECTIF :

- établir le diagnostic du bâtiment à rénover
- identifier les solutions techniques adaptées
- commercialiser son offre

Dates : Du 16/02 au 26/06 à la CAPEB 79

PRÉPARER ET RÉUSSIR SON AUDIT RGE — 1 J

OBJECTIF :

- Comprendre les objectifs et les différentes phases du déroulement de l'audit RGE
- Connaître et maîtriser les exigences administratives de l'audit
- Connaître et maîtriser les exigences techniques de l'audit RGE au travers de la présentation des chantiers de référence
- Élaboration du rapport d'audit et ses conséquences

Dates : le 08/01 à la CAPEB 79

GROUPEMENT : CHOISIR LE GROUPEMENT D'ENTREPRISE POUR DÉVELOPPER SON ACTIVITÉ DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE — 1 J

OBJECTIF : Maîtriser les aspects juridiques afin d'élaborer et de réaliser les différentes solutions avec d'autres entreprises

Dates : le 30/05 à la CAPEB 79

ACCESSIBILITÉ ET ADAPTABILITÉ DU LOGEMENT (MODULE A) + (MODULE B1) — 2 J

OBJECTIF :

- Connaître la réglementation relative à l'accessibilité et l'adaptabilité des logements
- Pouvoir élaborer un argumentaire en terme de produits, prix, astuces et réglementations
- Se doter d'une capacité à proposer des travaux adaptés aux attentes du client et lui expliquer les possibilités de financement

Dates : les 25 et 26/04 au GRAND FEU à NIORT

ACCESSIBILITÉ POUR TOUS AUX PETITS ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC (MODULE C1) — 1 J

OBJECTIF :

- Proposer des solutions techniques pour accéder et circuler dans et aux abords des petits ERP, dans le respect de la réglementation.
- Se doter d'une capacité à proposer des travaux adaptés aux attentes du client et lui expliquer les possibilités de financement

Dates : le 26/06 à la CAPEB79

Permet d'accéder au label silverbat

GEAB (GESTIONNAIRE D'UNE ENTREPRISE ARTISANALE DU BÂTIMENT) — 57 J

OBJECTIF : Permettre aux chefs d'entreprises du Bâtiment, aux conjoints ou salariés de ces mêmes entreprises, de maîtriser l'ensemble des tâches qui leur sont confiées quotidiennement au sein de l'entreprise par l'apprentissage de méthodes et de démarches appropriées aux contraintes d'une petite structure et par la proposition d'outils susceptibles d'être utilisés immédiatement dans leur activité professionnelle.

Dates : à partir du 01/04 à la CAPEB79

REAB (RESPONSABLE D'ENTREPRISE ARTISANALE DU BÂTIMENT) — 50 J

OBJECTIF : Permettre aux chefs d'entreprises du Bâtiment, de maîtriser l'ensemble des tâches qui leur sont confiées quotidiennement au sein de l'entreprise par l'apprentissage de méthodes et de démarches appropriées aux contraintes d'une petite structure et par la proposition d'outils susceptibles d'être utilisés immédiatement dans leur activité professionnelle.

Dates : à partir du 01/04 à la CAPEB79

SAVOIR IDENTIFIER LES AIDES FINANCIERES A L'HABITAT — 1 J

OBJECTIF :

- Connaitre les aides financières.
- Savoir calculer le montant des aides financières.
- Se servir des aides financières pour vendre son devis.

Dates : Le 26/01 CAPEB79
Le 14/09 CMA Parthenay

FAIRE DE SON BANQUIER UN VERITABLE ALLIE — 1 J

OBJECTIF :

- Mieux connaître la banque et les banquiers, leurs pratiques, leur langage
- Découvrir des règles pour savoir négocier mes conditions bancaires
- Savoir entretenir de vraies relations professionnelles avec mes banquiers
- Savoir comment optimiser mes relations bancaires et obtenir l'argent dont j'ai besoin, aux meilleures conditions

Dates : prévu sur février 2018

CALCULER SES COÛTS DE REVIENT ET PRÉSENTER UN DEVIS PERCUTANT - SPÉCIALITÉ BÂTIMENT — 1 J

OBJECTIF :

- Savoir faire un devis, calculer son taux horaire
- Maitriser les composants du prix de revient
- Pouvoir déterminer ses propres prix au plus juste et ainsi se différencier de la concurrence

Dates : le 09/03 à la CAPEB 79

Que de bonnes raisons de se former ! Et vous, quelle sera la vôtre ?

Préparation des transitions ou de la reprise de votre entreprise

Je suis artisan-peintre depuis 15 ans. L'année dernière, j'ai eu l'opportunité de reprendre la société dans laquelle je travaillais. J'étais à la fois enthousiaste tout en ayant peur de ne pas savoir gérer correctement la société. Mon patron m'a mis en relation avec son correspondant local qui m'a vraiment rassurée. Sur ses conseils, j'ai suivi un parcours de formation qui m'a permis de reprendre les rênes de l'entreprise, en toute sérénité.

Anne, peintre - 2 salariés

RÉPONDRE À UN APPEL D'OFFRE DE MARCHÉS PUBLICS ET RÉDACTION DU MÉMOIRE TECHNIQUE — 2 J

OBJECTIF :

- Trouver une organisation personnelle fiable pour déposer une offre en ligne
- Analyser les différentes actions nécessaires pour répondre à une procédure dématérialisée
- Comprendre la demande de l'acheteur et les critères de sélection des offres
- Savoir mettre en valeur les capacités techniques de l'entreprise en fonction du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE)

Dates : les 14-15/03 à la CMA Parthenay

INITIATION AU LOGICIEL DE CONCEPTON 3D SKETCH'UP - INITIATION+PERFECTIONNEMENT — 2 J

OBJECTIF :

- Maitriser les outils de base de dessin 2D et 3D
- Modéliser un modèle 3D
- Prendre en compte l'apport solaire et l'ombrage en fonction du positionnement de la modélisation

Dates : les 05-06/04 à la CMA Parthenay

MANAGER SON ÉQUIPE

MANAGER ET MOTIVER EFFICACEMENT SES SALARIÉS DU BTP — 2 J

OBJECTIF :

- Améliorer son management en fonction de son profil
- Piloter ses collaborateurs en fonction de leur profil
- Gérer les conflits
- Motiver et stimuler ses salariés pour atteindre ses objectifs

Dates : les 08-09/03 à la CAPEB17 Saintes

COMMENT MIEUX GÉRER SON TEMPS ET SES PRIORITÉS DANS LE BÂTIMENT — 2 J

OBJECTIF :

- S'organiser de façon optimale pour éviter le stress
- Définir des priorités et des plages horaires pour chaque tâche
- Savoir déléguer pour gagner du temps

Dates : les 24-25/05 à la CAPEB 16 Angoulême

PROMOUVOIR SES COMPÉTENCES

CRÉER ET GÉRER SEUL VOTRE PROPRE SITE INTERNET — 3 J

OBJECTIF :

1) Définir sa stratégie marketing
2) Conception du site internet
3) Préparer et construire son site internet
4) Démarrer et créer son site internet
5) Réaliser une page de son site web
6) Apporter les corrections nécessaires sur son site
7) Intégration d'un blog et suivi des performances de son site

Dates : les 01-08-22/06 à la CAPEB 79

DÉVELOPPER SA COMMUNICATION SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX — 1 J

OBJECTIF :

- ✓ Découvrir l'univers du Web social
- ✓ Comprendre le fonctionnement
- ✓ Être présent sur les réseaux sociaux adaptés

Les apports :

- ✓ Communiquer directement avec vos clients
- ✓ Promouvoir votre entreprise
- ✓ Développer votre activité

Dates : le 01/06 à la CAPEB 79

DÉVELOPPER VOS QUALITÉS COMMERCIALES POUR MIEUX VENDRE VOS CHANTIERS — 1 J

OBJECTIF :

- ✓ Faire le point sur ses forces et points à améliorer
- ✓ S'approprier sa stratégie d'entreprise
- ✓ Savoir exploiter son fichier client (source de consolidation commerciale et de gestion du risque)
- ✓ Préparer et conduire " l'entretien clientèle "
- ✓ S'engager sur un plan d'actions

Dates : le 01/07 au Campus Métiers Parthenay

L'HABILITATION ÉLECTRIQUE

Depuis le 1er juillet 2015, les personnes amenées à intervenir sur ou à proximité des installations électriques doivent être obligatoirement formées (artisan et salarié) et habilitées. C'est l'employeur qui habilite son salarié (titre habilitation) et doit lui fournir le carnet de prescription.

HABILITATION ÉLECTRIQUE BS (PERSONNEL ÉLECTRICIEN) — 3 J

OBJECTIF : Évaluer les risques électriques relatifs aux ouvrages électriques à basse tension. Connaître les règles de sécurité permettant de réaliser en toute sécurité des interventions d'entretien et de dépannage sur des installations et équipements électriques. Cette formation permettra à l'employeur de délivrer un titre d'habilitation.

Dates : du 05 au 07/02 au Campus Métiers Parthenay
du 10 au 12/07 au Campus Métiers Parthenay

Recyclage : le 03-04/07 au Campus des Métiers Parthenay

HABILITATION ÉLECTRIQUE BR (PERSONNEL NON ÉLECTRICIEN) — 2 J

OBJECTIF :
Savoir évaluer les risques électriques relatifs aux ouvrages électriques à basse tension et connaître la réglementation en matière de sécurité électrique. Appliquer les consignes de sécurité liées à la manœuvre de réarmement sur une installation électrique et connaître les méthodes d'intervention, de remplacement et de raccordement en basse tension. Cette formation permettra à l'employeur de délivrer un titre d'habilitation.

Dates : les 21-22/03 au Campus Métiers Parthenay
les 03-04/07 au Campus Métiers Parthenay

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

L'article R. 4224-15 du Code du travail prévoit la formation obligatoire de secouristes dans chaque atelier où sont effectués des travaux dangereux et dans chaque atelier de 20 personnes au moins pendant plus de 15 jours où sont effectués des travaux dangereux
La formation initiale dure 2 jours. Le recyclage se fait tous les 2 ans et dure 1 journée (maintien et actualisation des compétences).

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL — 2 J

OBJECTIF : Intervenir auprès d'une personne victime d'un accident du travail et préparer l'arrivée des secours.

Dates : les 12-13/04 CAPEB79

Recyclage : le 13/07 à Niort

MONTAGE DEMONTAGE DES ÉCHAFAUDAGES FIXE ET ROULANT

L'article R.233-13-31 du Code du travail prévoit que les échafaudages ne peuvent être montés/démontés ou sensiblement modifiés que sous la direction d'une personne compétente et par des travailleurs qui ont reçu une formation adéquate et spécifique aux opérations envisagées.
Les chutes de hauteur et notamment d'un échafaudage constituent l'une des premières causes d'accidents du travail graves et mortels dans le BTP. La formation dure 14 heures.

MONTAGE DEMONTAGE DES ÉCHAFAUDAGES — 2 J

OBJECTIF : Savoir monter, démonter et utiliser des échafaudages en toute sécurité.
Échafaudages de pied :
Dates : les 03-04/05 au Campus Métiers Parthenay,
Échafaudages roulants :
Dates : prévue sur février à la CAPEB79

TRAVAUX EN HAUTEUR

Les chutes de hauteur, responsables de 25 % des invalides de la branche, demeurent une des principales causes d'accidents graves et de décès dans le BTP. Les entreprises en subissent les conséquences psychologiques, judiciaires ou financières. Organisation, technique, matériel : des leviers existent pour réduire les risques.
Bon à savoir : Article R.43213-106 - L'employeur fait bénéficier les travailleurs devant utiliser un équipement de protection individuelle d'une formation adéquate comportant, en tant que de besoin, un entraînement au port de cet équipement.
Cette formation est renouvelée aussi souvent que nécessaire pour que l'équipement soit utilisé conformément à la consigne d'utilisation.

TRAVAUX EN HAUTEUR — 1 J

OBJECTIF : Sensibiliser le personnel aux risques représentés par le travail en hauteur et acquérir les techniques de mise en place des différents équipements.

Dates : prévue en juin au Campus Métiers Parthenay

L'AMIANTE *en partenariat avec* apave mission de confiance

L'arrêté formation amiante du 23 février 2012, rend obligatoire la formation à la prévention du risque amiante pour toute personne exposée.
Les salariés doivent suivre la formation opérateur sous section 4 qui dure 2 jours.
Les chefs d'entreprise doivent suivre la formation encadrement sous section 4 qui dure 5 jours. Le recyclage est tous les 3 ans : 1 jour (opérateur et encadrement).

AMIANTE (SOUS SECTION 4) OPERATEURS — 2 J

OBJECTIF : Appliquer les procédures adaptées aux interventions et les modes opératoires.

Dates : les 22-23/01 Niort
les 26-27/02 Niort
les 23-24/04 Niort
les 04-05/06 Niort

AMIANTE (SOUS SECTION 4) CUMUL DE FONCTION — 5 J

OBJECTIF : Appliquer et faire appliquer les procédures adaptées aux interventions et les modes opératoires.

Dates : du 29/01 au 09/02 Niort
du 23 au27/04 Niort

CACES (Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité)

en partenariat avec ecf

L'arrêté du 2 décembre 1998 impose à tous les employeurs de délivrer une autorisation de conduite à tout salarié ayant à conduire, de façon habituelle ou occasionnelle des engins de chantier, des nacelles et des grues.
Trois conditions sont à remplir au préalable :

- ✓ Vérification de l'aptitude médicale du salarié par le médecin du travail.
- ✓ Contrôle des compétences théoriques et pratiques du salarié à la conduite en sécurité.
- ✓ Remise au salarié des consignes de sécurité propres au site où il intervient.

Le CACES permet de répondre à la 2ème condition. Il est valable 10 ans pour les engins de chantier et 5 ans pour les appareils de levage.

Nous consulter pour les dates

Nos Partenaires

ARFAB Poitou-Charentes

Votre Organisme de Formation Professionnelle

pour tous les actifs du BTP : Artisans, Chefs d'entreprise, Conjoints(tes), Salariés(es)

Optimisez les compétences de votre entreprise

grâce à notre large choix de formations

Retrouvez-nous sur arfab.fr

- Techniques métiers tous corps d'état BTP.
- Eco-construction, Economies d'énergie, RGE *(FEEBât, Réno Expert, Qualit'Enr, Praxibat).*
- Accessibilité et adaptabilité des logements pour personnes à mobilité réduite *(Marque HANDIBAT).*
- Bureautique et Informatique de gestion.
- Prévention des risques et Sécurité.
- Organisation et Gestion d'entreprise *(Formations GEAB et REAB).*

Vos contacts ARFAB

Isabelle : 05 45 95 03 88 (16 et 79).
Ottavia : 05 17 74 12 74 (17 et 86).
Guillaume : 06 51 87 29 77 - GEAB et REAB
Clément : 05 49 55 44 53 - Réno Expert et PRAXIBAT.

CRITERES DE PRISE EN CHARGE CONSTRUCTYS
APPLICABLES A COMPTER DU 1ER JANVIER 2018 POUR LES ENTREPRISES DE MOINS DE 11 SALARIES
FORMATION DES SALARIES EN CONTRATS DE TRAVAIL ORDINAIRES

1. Récapitulatif des montants de participation financière des formations relatives aux dossiers reçus au titre du plan de formation

		Durée Mini /Maxi	Plafond Coût pédagogique	Forfait horaire salaires chargés	Frais annexes
NATURE DE L'ACTION	Formation qualifiante technique BTP	300h(a) mini à 1200h maxi	30 €	13 €	8 % des coûts pédagogiques pris en charge par l'OPCA dans la limite de 1500 € HT
	Formation qualifiante hors technique BTP	300h(a) mini à 1200h maxi	22 €	13 €	
	Formation santé / sécurité	7h minimum	30 €	13 €	
	Formation de perfectionnement technique du BTP	7 h minimum à 300h maxi	30 €	13 €	
	Formation de perfectionnement hors technique du BTP	7 h minimum à 300h maxi	22 €	13 €	
	Formation de tuteur bénéficiant à un salarié (b)	7 h minimum à 300h maxi	30 €	13 €	
	VAE		30 €	13 €	
	Formation informatique/bureautique/gestion	35 h par entreprise et par année civile	22 €	13 €	
PARTICULARITÉS	Formation sur site technique BTP		30 €	13 €	
	Formation sur site autre que technique BTP		15 €	13 €	
	Formation bénéficiant à un gérant salarié ou PDG de SA ou SAS		30 € ou 15 € selon domaine de l'action	13 €	
	Formation réalisée en Hors Temps de Travail	80 h / an / salarié	30 € ou 15 € selon domaine de l'action	remboursement de l'allocation formation (50 % du salaire net)	
	Formation à distance ou FOAD		Coût réel plafonné des frais d'inscription ou des coûts pédagogiques	13 €	
	FIMO	140h maxi			
	FCOS	35h maxi			

(a) Action de qualification inférieure à 300h possible s'il y a eu positionnement (c'est-à-dire réalisation d'une évaluation des connaissances du salarié avant le début de la formation afin d'adapter son parcours de formation à ses besoins réels)
(b) A considérer uniquement si le bénéficiaire du tutorat est en contrat de professionnalisation ou en période de professionnalisation.

2. PLANS COLLECTIFS

Mise en place d'une incitation financière au plan de formation collectif

CONSTRUCTYS, dans le cadre de période de crise économique, a décidé de porter un effort particulier sur le financement du plan collectif depuis 2013. Cette mesure se traduit par une majoration des plafonds de **5€/heure** sur les coûts pédagogiques. Cette mesure s'applique exclusivement aux actions de formation du dispositif plan de formation.

Plans collectifs : Sont considérés comme plans collectifs, des actions de formation non composées exclusivement de formations réglementaires et obligatoires, comportant au minimum une action technique BTP et caractérisées par :

- ✓ Un accompagnement du correspond local de l'organisation professionnelle délégataire et attesté par l'entreprise,
- ✓ Plusieurs DEFI (donc plusieurs thèmes de formation) pour une même entreprise établies le même jour.

3. PLAN TPE : Objectif compétences

Actions de formation	Formations Technique BTP	
Modalités de prise en charge	*Coûts pédagogiques*	100 % du coût pédagogique réel CP plafonné à 30€/h
	Rémunération	13 € par heure de CP réglée - sauf contrats aidés
	Frais annexes	8 % du coût pédagogique HT x le nb d'heures de formation (plafond 1500 HT)
ATTENTION	Pas de financement des rémunérations en cas de formation HTT ou contrats aidés (CIE - Starter, CUI-CAE-DOM, Emplois d'avenir, CUI-CAE, CUI-CIE). Pas de contrat de professionnalisation ou apprentissage.	

Pour tous renseignements ou demande de formulaire de participation financière,
Contactez votre Correspondante locale de CONSTRUCTYS -
Cindie Albert au 05.49.24.31.59 - Mail : c.albert@capeb79.fr

CRITERES DE PRISE EN CHARGE DU FAFCEA
(Fonds d'Action Formation pour les Chefs d'entreprises de l'Artisanat)
depuis le 1er septembre 2017 POUR LES ACTIONS DE FORMATION

Nous vous rappelons que toute demande doit être faite avant le début de la formation (de préférence 1 mois avant si vous souhaitez obtenir une décision du FAFCEA avant le début de la formation) et que la CAPEB assure un service de proximité pour les entreprises (conseil sur les conditions de prise en charge, envoi des dossiers et suivi auprès du FAFCEA).

ATTENTION, DES PLAFONDS MAXIMUM D'HEURES DE FORMATION PAR AN ET PAR STAGIAIRE DEVRONT ÊTRE RESPECTES.

	Secteur Bâtiment		
FORMATIONS	**Durée maximale** (par stagiaire et par an)	**Coût horaire maximum**	**Formation sur site**
Stages Techniques			
*** Tous stages**	100 h	30 €	Oui
Stages Professionnels			
▪ qualité	84 h	18 €	Oui
▪ reprise - transmission d'entreprise / Gestion et Management spécifique / VAE	35 h	28 €	Oui
Stages transversaux	**Toute demande de prise en charge doit être accompagnée d'une notification de refus de prise en charge par le Conseil de la formation de la CRMA compétente**		
***gestion et management (non spécifiques métiers) * Bureautique, Internet, Messagerie *Logiciels de gestion d'entreprise *Culture Générale, langues étrangères**	21 h	15 €	Non
Stages spécifiques au forfait	**Prise en charge forfaitaire**		
▪ permis de conduire : C, CCPT, EC, FIMO, EB, FCO	Prise en charge d'un permis par an et par entreprise dans la limite de 600 euros maximum		
Dispositif actions de formation FEE-BAT	**Prise en charge de 100% maximum des coûts inscrits sur la demande de remboursement** dont 60% à la charge du FAFCEA		
Préparation au MOF sur la totalité du cursus de formation	Forfait plafond maximum 6000€, **après avis des commissions techniques et validation par le Conseil d'Administration**		
Formations à distance avec sessions de regroupement	Forfait plafond maximum 600€, **après avis des commissions techniques et validation par le Conseil d'Administration**		
Formations diplômantes et certifiantes inscrites au RNCP	Prise en charge plafonnée à 5000€ par action et dans la limite d'un coût horaire maximum de 28 euros, **après avis des commissions techniques et validation par le Conseil d'Administration**		
Formations diplômantes et certifiantes inscrites au RNCP : Reprise, Transmission d'entreprise et gestion métier	Prise en charge plafonnée à 500 heures par action et dans la limite d'un coût horaire maximum de 28 euros, **après avis des commissions techniques et validation par le Conseil d'Administration**		

LA CAPEB DEUX-SEVRES VOUS ACCOMPAGNE

En cas de doute, n'hésitez pas à contacter nos services pour toute information complémentaire et vérifier la prise en charge de votre formation.
Les formulaires de demandes pour chaque FAF et OPCA sont disponibles auprès de vos correspondantes formation de la CAPEB Deux-Sèvres, Cindie ALBERT au 05.49.24.31.59.
Attention ! Idéalement, les dossiers doivent être déposés 1 mois avant le début de la formation

Bulletin de préinscription Formations 1er semestre 2018

Je souhaite recevoir les programmes détaillés et le dossier d'inscription des formations suivantes :

Cocher le ou les thèmes qui vous intéressent

Nom de l'entreprise : ..... Commune : .....

Code NAF : ..... E.mail : .....@.....

Effectif de l'entreprise : ❑ moins de 11 salariés ❑ plus de 11 salariés

RÉPONDRE AU MARCHÉ DE LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE				
FEEBAT RENOVE	3 jours	Dates souhaitées :	Niort ou Parthenay	☐
CHAUFFAGE AU BOIS – MODULE AIR		3 jours	Dates souhaitées :	☐
POMPE À CHALEUR		5 jours	Dates souhaitées :	☐
CHAUFFAGE AU BOIS – MODULE EAU		3 jours	Dates souhaitées :	☐
INSTALLER UN CHAUFFE-EAU SOLAIRE INDIVIDUEL (CESI)		3 jours	Dates souhaitées :	☐
INSTALLER UN SYSTÈME PHOTOVOLTAÏQUE RACCORDÉ AU RÉSEAU – MENTION ELEC		3 jours	Dates souhaitées :	☐
RENO EXPERT		11 jours	Du 16/02 au 26/06	☐
MAINTENIR ET DÉVELOPPER SES SAVOIR-FAIRE				
TECHNIQUE DE MISE EN ŒUVRE DU CHAUX-CHANVRE DANS LE BATIMENT		1 jour	1/07 (CAPEB 86)	☐
INSTALLER UN SYSTÈME DE RÉUCPÉRATION D'EAU DE PLUIE		2 jours	01 & 02/03	☐
FEEBÂT MENUISERIES		2 jours	10 & 11/02	☐
MISE EN ŒUVRE DES MENUISERIES EXTÉRIEURES		2 jours	5 & 6/02	☐
APPREHENDER LES DIFFÉRENTES PATHOLOGIES DU SECOND ŒUVRE		2 jours	15 & 16/03	☐
MISE EN ŒUVRE DE TERRASSE BOIS		2 jours	9 & 10/04	☐
ENTOURAGE DE CHEMINÉES SUR TUILES MÉCANIQUES		2 jours	1er trim. 2018 (BTPCFA 86)	☐
RECYCLAGE HABILITATION ÉLECTRIQUE		2 jours	21 & 22/06	☐
PRAXIBAT : METTRE EN ŒUVRE UNE VENTILLATION PERFORMANTE		3 jours	1er trim. 2018	☐
TECHNIQUES PROFESSIONNEL GAZ		2 jours	20 & 21/03	☐
MAINTENANCE DE CHAUDIÈRES FIOUL		3 jours	Du 5 au 7/03	☐
MAINTENANCE CHAUDIÈRE GAZ		2 jours	26 & 27/02 (BTPCFA 86)	☐
ENTRETIEN ET DÉPANNAGES DES CHAUDIÈRES GAZ ET FIOUL		3 jours	Dates souhaitées :	☐
PRÉPARATION À L'ATTESTATION DE LA MANIPULATION DES FLUIDES FRIGORIGÈNES		5 jours	Du 5 au 19/03	☐
ADAPTER LES LOGEMENTS				
ACCESSIBILITÉ ET ADAPTABILITÉ DES LOGEMENTS		2 jours	25 & 26/04	☐
ACCESSIBILITÉ POUR TOUS AUX PETITS ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC		1 jour	26/06	☐
GÉRER SON ENTREPRISE				
GEAB (GESTIONNAIRE D'UNE ENTREPRISE ARTISANALE DU BÂTIMENT)		57 jours	À partir du 1er avril	☐
REAB (RESPONSABLE D'UNE ENTREPRISE ARTISANALE DU BÂTIMENT)		50 jours	À partir du 1er avril	☐
FAIRE DE SON BANQUIER SON ALLIÉ		1 jour	Prévu sur février 2018	☐
CALCULER SES COÛTS DE REVIENT ET PRÉSENTETR UN DEVIS PERCUTANT		1 jour	09/03	☐
MARCHÉS PUBLICS : DÉMATÉRIALISATION & MÉMOIRE TECHNIQUE		2 jours	14 & 15/03	☐
INITIATION AU LOGICIEL DE CONCEPTION 3D SKETCH'UP		2 jours	05 & 06/04	☐
MANAGER SON ÉQUIPE				
MANAGER ET MOTIVER EFFICACEMENT SES SALARIÉS DU BTP		2 jours	8 & 9/03	☐
COMMENT MIEUX GÉRER SON TEMPS ET SES PRIORITÉS DANS LE BÂTIMENT		2 jours	24 & 25/05 (Angoulême)	☐
PROMOUVOIR SES COMPÉTENCES				
CRÉER ET GÉRER SEUL VOTRE PROPORE SITE INTERNET		3 jours	1, 8 & 22/06	☐
DÉVELOPPER SA COMMUNICATION SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX		1 jour	1/06	☐
DÉVELOPPER VOS QUALITÉS COMMERCIALES POUR MIEUX GÉRER VOS CHANTIERS		1 jour	1/07	☐
ASSURER LA SÉCURITÉ SUR LE CHANTIER				
L'HABILITATION ÉLECTRIQUE – PERSONNEL ELECTRICIEN		3 jours	Dates souhaitées :	☐
L'HABILITATION ÉLECTRIQUE – PERSONNEL NON ELECTRICIEN		2 jours	Dates souhaitées :	☐
SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL		2 jours	12 & 13/04	☐
MONTAGE DÉMONTAGE DES ÉCHAFAUDAGES FIXES OU ROULANTS	FIXE ☐ ROULANT ☐	2 jours	Fixe : 3 & 4/05 – Roulant : prévu sur 02/18	☐
TRAVAUX EN HAUTEUR		2 jours	Prévue sur juin 2018	☐
AMIANTE : OPÉRATEURS DE CHANTIER		2 jours	Dates souhaitées :	☐
AMIANTE : CUMUL DE FONCTION		5 jours	Dates souhaitées :	☐
CACES			Nous consulter	☐

CATALOGUE
DES FORMATIONS
2018

41 rue Henri Sellier - 79000 NIORT
Tél : 05 49 24 31 59 - Fax : 05 49 28 58 29
contact@capeb79.fr
@CAPEBDeuxSèvres
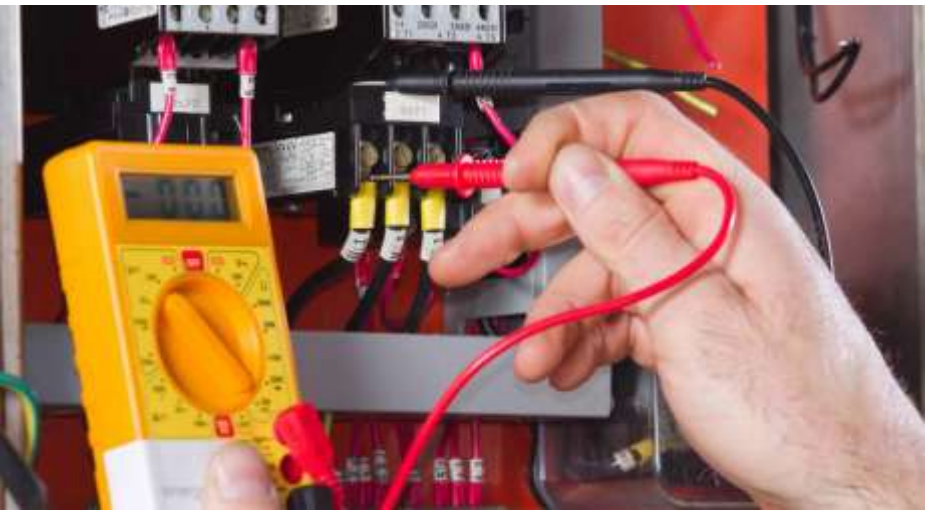
POUR TOUT RENSEIGNEMENT CONTACTEZ
Cindie ALBERT
c.albert@capeb79.fr
05 49 24 31 59
www.capeb-deuxsevres.fr